

LE MOT DE GASPARD

Tartuferie

Depuis des lustres, il est largement établi que le traitement de fond de l'asthme repose sur la recherche minutieuse de la posologie minimale efficace quand un corticoïde inhalé est justifié. Pour la crise d'asthme, il s'agit de prendre sans tarder un bronchodilatateur bêta-2 stimulant d'action brève (lire dans ce numéro pages 901-902).

La firme AstraZeneca a obtenu une variation de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour un nouveau mode d'administration de sa spécialité associant *budésonide + formotérol* (Symbicort®). Il s'agit d'en prendre en plus au coup par coup, à volonté. Cela revient à utiliser en traitement des crises, un corticoïde + un bêta-2 stimulant de longue durée d'action. Cette nouveauté surexpose les patients aux effets indésirables des médicaments, sans gain tangible d'efficacité. Elle va totalement à l'encontre de la patiente pédagogie qui vise à rendre les patients capables de gérer au mieux leur asthme.

Comment se fait-il qu'une telle régression thérapeutique ait été acceptée ?

Une demande de variation d'AMM a, logiquement, d'abord été refusée en 2004. Et encore aujourd'hui, le chapitre "indications" du RCP ne mentionne pas le traitement de la crise. Mais fin 2006, les agences du médicament ont cédé à la firme et ont accepté cette mention au chapitre "posologie".

Ce compromis hypocrite suffit à la firme pour lancer sa campagne de publicité (lire en page III de couverture). Les dégâts sanitaires seront recensés après coup via le "plan de gestion des risques", s'il est mené sérieusement.

Comme d'habitude, les premières victimes de cette tartuferie seront les patients et les soignants. Les pouvoirs publics européens se sont une fois de plus décrédibilisés en faisant passer les intérêts d'une firme pharmaceutique avant la santé.